

<http://attac93sud.fr/spip.php?article1561>



Compte-rendu du Collectif d'Animation du Jeudi 9 novembre 2023

- Comité local 93 sud - Le Conseil d'administration -



Date de mise en ligne : jeudi 16 novembre 2023

Copyright © ATTAC 93 sud - Tous droits réservés

Sont excusées : Béatrice Paul, Mirella Ugolini, Isabelle Mambour.

Dissolution des Soulèvements de la terre

Sur les quatre associations concernées, trois ont été dissoutes suite à l'examen par le Conseil d'Etat des motifs avancés pour leurs dissolutions. Une crainte est évoquée sur le risque que ces décisions fassent jurisprudence dans le futur. La dissolution des Soulèvements de la terre a été rejetée par le Conseil d'Etat qui estime que les actions menées n'ont constitué des menaces que pour des biens matériels. Une dissolution n'est justifiée que suite à des comportements présentant une menace pour des personnes. Cependant, Le Conseil d'État dit quelque chose d'important pour la suite : défendre une cause environnementale n'a pas d'influence sur la caractérisation de la provocation à la violence. C'est une remise en cause de ce qu'avaient dit les juges des référés et même un désaveu de leur décision du mois d'août qui pourrait peser dans la suite des actions.

1) Soirée publique sur l'eau du 10 novembre

Est-Ensemble a décidé de réintégrer la distribution et l'assainissement de l'eau dans le giron public. Participer à un forum citoyen sur l'eau s'avère utile dans le contexte où un établissement public est mis en place afin d'assurer en régie la gestion de l'eau. L'objectif est de permettre aux citoyens de continuer à être présents au côté des élus, afin de veiller à ce que les décisions prises le soient au mieux de l'intérêt public. La soirée du 10 novembre (Bagnole, Romainville, Montreuil) abordera principalement la question de la tarification de l'eau. Des propositions sont avancées afin de mettre en place des tranches tarifaires différenciées en fonction des volumes consommés et de la constitution des familles. Des suggestions sont avancées afin qu'un volume minimal soit gratuit. Il est aussi question de différencier le traitement des ménages de celui des entreprises en matière de consommation d'eau.

2) Débat au TPM après la pièce « Grès » le 15 novembre

Le débat aura lieu en présence du metteur en scène et de deux membres du comité local d'Attac93sud. La pièce est une illustration électrique de ce que le capitalisme fait subir aux petites gens et montre comment le basculement dans la révolte est susceptible de s'opérer. Le CL souligne l'importance de prêter attention aux réactions de la salle.

Il est aussi envisagé d'organiser une soirée afin d'aller voir le film « Par la fenêtre ou par la porte » qui retrace l'histoire du combat syndical et juridique à France Télécom dans les années 2000.

3) Discussion sur les brigades anti oppression et sur la démocratie au sein d'Attac. Quelle décision de la Coordination Île-de-France ? Quelle position pour le comité local ?

Le message transmis par les responsables d'Attac est que le système anti-oppression est une avancée. Se positionner contre serait une attitude régressive. Il semble que cette nouvelle organisation se mette en place grâce à l'intervention d'experts extérieurs. Les membres ou groupes d'Attac remettant en cause ces évolutions sont donc considérés comme « réfractaires ».

La réponse du Bureau à la dernière lettre transmise par la coordination est perçue comme ne répondant pas aux points soulevés par les militant.es. Elle semble amalgamer différents aspects et se montre accusatrice des personnes souhaitant questionner ces dispositifs anti oppression. La question se pose de donner une suite à cet échange de courriers. Un point est prévu sur cette question à la RCL du 18 novembre. La coordination Ile-de-France souhaiterait organiser une visioconférence sur cette question. Il est proposé d'inviter Annick Coupé, favorable pour rencontrer les militants et aborder ce sujet.

Plus globalement la question de la démocratie au sein d'Attac est évoquée, certain.es estimant les processus de décision parfois trop pyramidaux et regrettant qu'Attac peine à trouver des moyens de mieux inclure les comités locaux. Certain.es militant.es suggèrent de remplacer la structure pyramidale par des approches basées sur l'autogestion. Il est rappelé que les comités locaux ont toute latitude pour organiser à leur échelle les actions qu'ils souhaitent mener.

Il est rappelé que les militants ont voté pour une charte antisexiste et non pour la mise en place de brigades chargées de surveiller les comportements des militant.es. Les signataires de la lettre de la coordination au bureau d'ATTAC estiment qu'il est regrettable que la mise en place d'un tel dispositif et de ses modalités d'actions n'aient aucunement fait l'objet d'un débat impliquant les militant.es et les comités locaux.

Quelle position le comité local doit-il prendre lors de la RCL ?

Les avis sont très partagés, les uns trouvant ce nouveau dispositif anti-démocratique et les autres le trouvant tout à fait en phase avec l'évolution souhaitable du militantisme.

Il est envisagé de demander à la responsable de l'Appui au réseau militant du Siège et à la porte parole d'Attac de venir à la prochaine réunion du comité local afin d'aborder ces questions.

La démocratie dans Attac sera un sujet posée lors de la prochaine assemblée générale

4) Travailler ensemble au sein du Comité local ? Quelques pistes et méthodes. Espaces d'Attac et mode de fonctionnement

Il est proposé de mettre en place un mécanisme d'animation interne afin que chacun soit amené à partager un sujet lors des réunions du comité local. Certain.es émettent des doutes sur le désir de chacun à se prêter à cet exercice et proposent des implications en petits groupes plus orientées vers l'action. Il est aussi suggéré que les différentes tâches de la vie du comité soient clairement identifiées et formalisées puis partagées entre les différents membres, en veillant à tourner afin de ne pas laisser les mêmes personnes réaliser toujours les mêmes travaux. Différentes propositions ont aussi été faites pour dynamiser nos séances (exposés, débats thématiques, point d'actualité militante) sans que cela ne suscite d'attention particulière.

La question de l'établissement des ordres du jour, les réunions du comité local est posée, certain.es suggérant qu'ils soient réalisés par des personnes différentes. Il est rappelé que le fonctionnement actuel s'appuie sur un document partagé que chacun a la possibilité d'amender à volonté. La question se pose néanmoins de veiller à ce que les ordres du jour ne soient pas trop chargés afin de tenir dans le temps imparti.

Il est rappelé que la parole est donnée sur demande mais que certaines interventions très longues limitent la participation collective. La question de l'autonomie des membres est aussi évoquée concernant la prise de décisions susceptible d'impliquer le comité local. Comment fonctionner en gardant un mode de décision collégial sans limiter les initiatives individuelles ?

5) Préparation de la soirée du 30 novembre avec Bénédicte Bonzi et Jean-Claude Balbot

La soirée consistera en une présentation des enjeux agricoles dans notre système alimentaire, suivie d'une intervention de J.-C. Balbot concernant l'atelier paysan. Bénédicte Bonzi reviendra sur son enquête de suivi alimentaire et sa recherche de participants. Un jeu sous forme de time line des luttes paysannes depuis la

révolution française jusqu'en 2020 sera au centre de l'animation de la soirée.

6) Participation aux RCL des 18 et 19 novembre

Plusieurs membres du comité local seront présents.

7) Lettre mensuelle de décembre. Être ou ne pas être inclusif ? Quelle échéance ?

Il est suggéré de changer le mode de fonctionnement de l'édition de la lettre mensuelle, principalement en matière de bouclage. Les membres du comité local n'ont pas forcément la possibilité et le désir d'assurer un bouclage dans un délai très court. Afin de faciliter une participation plus large, il est suggéré de fixer une date limite de rendu des articles plus tôt dans le mois. Il est néanmoins délicat de refuser un article en retard. La possibilité de se donner plus de temps en ne se contraignant pas à une publication régulière en début de mois est aussi évoquée. Certains estiment que s'astreindre à une publication régulière est nécessaire afin d'éviter les glissements risquant d'aboutir à l'arrêt de la publication.

Concernant l'utilisation de l'écriture inclusive dans la lettre le CL décide de laisser le choix à chaque rédacteur, sans obligation.

Les articles proposés :

Edito

Sur les soulèvements et le fascisme rampant (Jean et Daniel)

Partenaires

Compte-rendu sur la soirée sur l'eau (Catherine)

Livre

Note de lecture sur un livre anti anti-racisme (Daniel)

Film

Par la fenêtre ou par la porte (Jean)

8) Préparation de notre soirée Comme Vous Emoi le 26 janvier de 18h30 à 23h

Il est prévu :

Prises de parole : Daniel Rome président du comité local, et Vincent Drezet PP d'Attac France (10mn)

Une projection d'un film de NAJE réalisé pour la fête des 25 ans d'Attac suivi d'un échange avec la salle (1h30)

Une prestation de la Chorale Les oies sauvages (20 mn)

Un set de chanson punk/folk engagées de G. Ernika (15 mn)

Un repérage technique

9) Questions diverses

Le comité local ne participe pas assez à la lettre des comités locaux ? Il serait intéressant d'écrire pour parler du Carrefour des Utopies et des 25 ans d'Attac.

Une proposition de Bernard Tanchoux (CL Paris 12) vise à mettre en place une caisse de solidarité afin de payer les amendes des manifestants lorsqu'ils sont nassés. comment ? quel fond ? Quel fonctionnement juridique ?